

RESTITUTIONS INTERMÉDIAIRES DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Étude de mise en œuvre du SCoT

Communauté des Communes de la Haute Saintonge

Espace de vie de Montlieu-la-Garde Montguyon

Jeudi 31 Mars 2022

Cittànova : Maurine Lantheaume et Manon Dubreil

CDCHS : David Erb

Elu référent : Vincent Badie

IDE : Julien Marchand

Présents []

Déroulement de l'atelier

1. Introduction par M. Badie et David Erb pour un point sur la démarche
2. Présentation de l'État Initial de l'Environnement par IDE
3. Présentation du diagnostic territorial par Cittànova
4. Temps d'échange autour des enjeux du territoire

1. Introduction par M. Lefèvre et, David Erb

La présentation est introduite par un rappel de la démarche globale d'étude de mise en œuvre du SCoT et du rôle de chacun. Il s'inscrit dans un diagnostic de territoire à l'échelle des espaces de vie tels que définis dans le SCoT, afin d'affiner les perceptions et enjeux de chaque espace de vie. Le but de cette réunion est d'aboutir à une hiérarchisation des enjeux pour chacun des espaces de vie.

2. Présentation de l'EIE

La présentation de l'État Initial de l'Environnement est faite par le bureau d'étude IDE. Il fait réagir les élus sur certains points :

- Un poste de transformation sur Orignolles mais qui s'appelle Montguyon
- Des producteurs forestiers qui viennent couper le feuillu puis ne replantent que du pin, cela accroît le risque incendie. Les terres seraient trop acides pour la culture du chêne.
- Il existe un potentiel géothermique important sur l'espace de vie
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment agricole ne peut se faire que si c'est compatible avec les activités présentes sur le site
- Certains élus se sentent démunis face à la gestion des espaces boisés : comment participer à la gestion ? inciter les propriétaires à privilégier certaines essences ? contrôler les coupes ?

3. Présentation du diagnostic territorial

La présentation du diagnostic territorial est entrecoupée d'interventions des élus :

- Concernant l'armature territoriale
Cognac est bien un bassin d'emploi mais Saintes n'en est pas un, la commune est trop loin pour avoir un impact important sur le territoire.
- Concernant le transport et l'industrie
Les secteurs de transport et d'industrie sont liés, ils occupent une place importante sur le territoire de l'espace de vie. Par exemple, sur la commune de Saint-Martin d'Ary, l'entreprise SIF a une usine de transformation de bois qui implique beaucoup de transport de matière
- Concernant les grandes entreprises du territoire
A intégrer au diagnostic : La SIF (scierie) à St Martin d'Ary avec 80 salariés, STP Transport à Cercoux 90 salariés. Cabannes (usine de parquet) à Chevanceau 65 salariés.

- Concernant les dynamiques démographiques
Un renouveau dans la population a été constaté depuis la pandémie avec l'arrivée de plusieurs jeunes ménages.

- Concernant le parc de logements
Il y a beaucoup de logements de grande superficie (des anciens corps de ferme), les contrats OPAH et ORT sont importants pour faire évoluer ce parc de logements.

- Concernant les équipements scolaires
Sur les 4 dernières années, les élus ont constaté une augmentation des effectifs scolaires, en particulier sur les RPI.

- Concernant la couverture numérique
Les problématiques de réseau (de téléphonie mobile) sont un vrai frein pour le territoire.

- Concernant les initiatives citoyennes locales de production alimentaire
A Cercoux, le restaurant de l'Auberge possède un terrain pour produire une partie importante de ses produits. Cette activité pourrait être développée. A Cercoux, le moulin solidaire est un autre exemple d'initiative citoyenne exemplaire dans le domaine de la production alimentaire.

4. Temps d'échange sur les enjeux

La présentation se termine sur un temps d'échange sur les enjeux proposés par le bureau d'étude. La liste préparée par Cittanova est présentée aux élus, et on leur remet un atlas des enjeux sur lequel ils vont pouvoir les hiérarchiser. Il est convenu que les élus concertent leurs conseils et les différents acteurs de leur commune, et nous retournent le document d'ici le 15 avril.